

**LA PLACE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
DANS L'ELABORATION DES POLITIQUES SOCIALES TERRITORIALES**

CISP, PARIS, LE 23 MAI 2008

***UNE RENCONTRE NATIONALE D'ECHANGE ET DE REFLEXION PROPOSEE PAR LA
CONFÉRENCE PERMANENTE DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU
SOCIAL***

Des questions à débattre du point de vue des professionnels du social :

Les départements assurent aujourd'hui l'essentiel de l'action sociale. Les communes y contribuent par leurs propres choix et par certaines responsabilités qui leur sont attribuées.

La réforme des diplômes du travail social reconnaît et valorise une fonction d'expertise et d'analyse en matière d'action sociale, explicitement évoquée à partir des formations de niveau III.

Un cadre de rencontre et de partage est donc ouvert entre les élus locaux en charge du social et les travailleurs sociaux. Cependant différentes configurations sont identifiables, allant du conflit de légitimité à l'analyse partagée et à l'aide à la décision.

Quelles sont les conditions qui favorisent, permettent ou entravent cette rencontre ?

Déroulement

9h-9h30 : accueil

9h30-10h : la CPO et ses composantes en 2008. Travaux, projets.

10h-10h45 : conférence par Michel Calvo, directeur d'études, chargé de cours en sciences politiques à l'université Paul Valéry, Montpellier : « *La place des professions sociales dans la construction du social* ».

10h45-12h : échanges et débat avec les participants

13h30-15h30 : ateliers de partage de pratiques, interprofessionnels et si possible par régions, à partir de la présentation d'expériences. Identification des composantes de la réussite... ou de l'échec.

12h : repas partagé, sur place

13h30-15h30 : ateliers de partage de pratiques, interprofessionnels et si possible par régions, à partir de la présentation d'expériences. Identification des composantes de la réussite... ou de l'échec.

15h45-16h30 : retours des ateliers

16h30-17h : le point de vue d'un élu : Gilles Garnier, maire-adjoint de Noisy le Sec, Conseiller Général de Seine Saint Denis

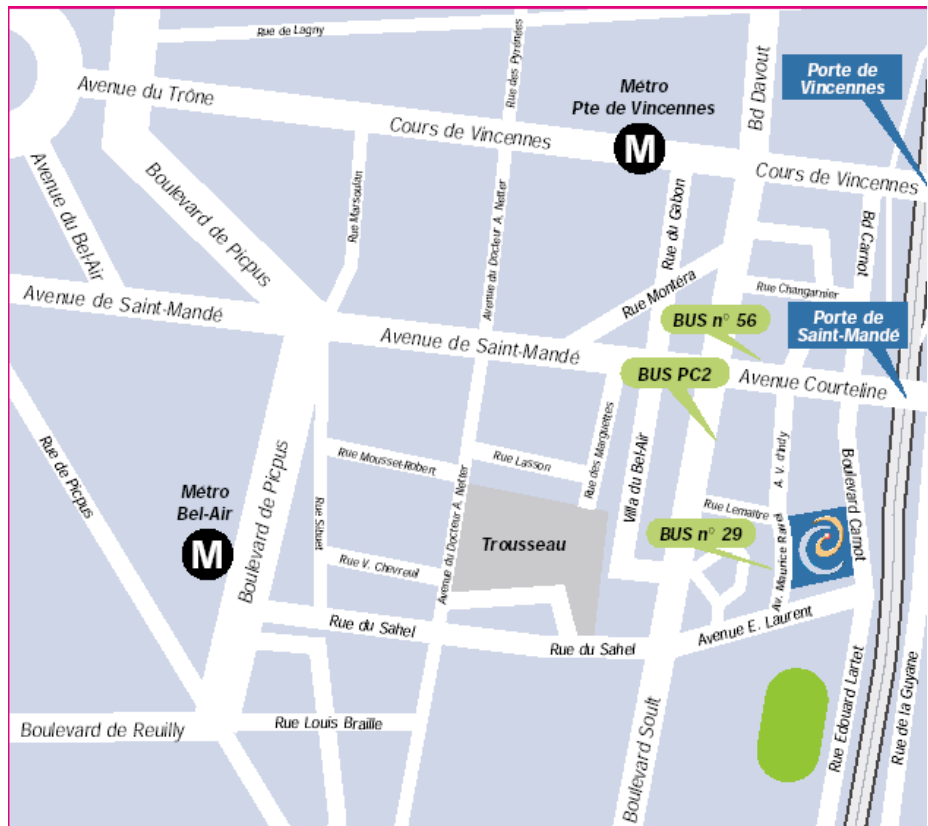
17h : clôture

Implantation

Centre International de Séjour de Paris (CISP) Maurice Ravel

6 avenue Maurice Ravel

75012 PARIS



BULLETIN REPONSE A RETOURNER A :

CEMEA - Département des Politiques Sociales. Emmanuelle Ricour

Rencontre nationale CPO 23 mai 2008

24 rue Marc Seguin - 75883 Paris cedex 18

☎ : 01 53 26 24

NOM :Prénom :

Situation professionnelle, employeur

.....
.....
.....

De quelle organisation membre de la CPO faites-vous partie ?

.....
.....
.....

Adresse pour envoi de la confirmation d'inscription (postale ou e-mail)

.....
.....
.....

Frais de participation à la rencontre, repas compris : **31 euros**

Souhaite une réservation de chambre pour la nuit du 22 au 23 mai :

chambre simple chambre double

Chambre individuelle 38,70 €, chambre double 27,90 € par personne, pdj inclus.

TOTAL :€

Engagement associatif ou administratif de règlement, ou chèque à l'ordre des CEMEA, à joindre à ce bulletin d'inscription

Conditions de participation

Frais d'organisation : 20 euros. Repas du midi en self : 11 euros

N°d'agrément formateur (CEMEA) : 11 75 289 53 75

La CPO regroupe l'AFORSSE (Association des formateurs du secteur sanitaire, social et éducatif), l'AIRe (Association des Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques et de leurs Réseaux), l'ANAS (Association Nationale des Assistants de Service Social), les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), Education et Société, la FNEJE (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), France ESF (Association nationale des conseillers en Education Sociale et Familiale), la Ligue des Droits de l'Homme-Travail Social, Pratiques Sociales, Témoins et Solidaires, l'UFNAFAM (Union des Fédérations Nationales d'Assistants Familiaux et d'Assistants Maternels).